

## PROGRAMME DE MODERNISATION

**Modernisation des services d'aide à domicile :  
Le 12 mars 2008,  
UNA signe une convention nationale avec l'Etat et la CNSA**

Face aux enjeux que représentent le maintien à domicile et le soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, la modernisation des services d'aide à domicile constitue une des réponses adaptées pour garantir, sur l'ensemble du territoire, la diversité de l'offre de services et la qualité de l'accompagnement.

UNA a été le premier réseau d'aide à domicile à signer le 12 mars 2008 avec l'Etat et la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) une convention nationale destinée à accompagner la modernisation et la professionnalisation de son réseau. Dès 2009, le financement prévu par l'Etat et la CNSA est estimé à près de 9 millions d'euros par an pour développer et généraliser les actions de modernisation à l'ensemble du réseau.

**Huit grands projets sont lancés au sein d'UNA** (1 fiche complète par programme est disponible sur demande / en cliquant sur les liens correspondants) :

- **Diversification de l'offre de services** : ce projet vise à répondre à la croissance et à la diversification des besoins des publics fragilisés selon un maillage fin du territoire, faire face à la concurrence afin de rendre l'ensemble des prestations du réseau UNA accessibles pour toutes les personnes en situation de perte d'autonomie, sur l'ensemble du territoire métropolitain et Outre-mer.
- **Déploiement de la démarche qualité** : 50 structures du réseau UNA sont aujourd'hui certifiées selon la norme NF dans le cadre de démarches individuelles ; ce qui en fait le réseau le plus certifié de France, toutes normes confondues. UNA souhaite désormais généraliser la démarche qualité à l'ensemble des structures de son réseau en privilégiant les démarches collectives et mutualisées via des outils communs et des pilotages départementaux ou régionaux.
- **Généralisation des pratiques professionnelles** : ce projet vise à professionnaliser les personnels d'encadrement dans le but de faciliter et d'améliorer l'accompagnement des personnes fragilisées par l'âge et/ou le handicap dans leur choix et projet de vie. Il s'agit de répondre à des besoins sociaux et de développer la qualité des prestations et services par la mise en commun d'une culture professionnelle partagée au sein du réseau UNA.
- **Mise en place d'une politique de GPEC** (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) et de prévention des risques professionnels qui permet d'agir sur l'évolution quantitative et qualitative des emplois, l'évolution de la pyramide des âges, l'adaptation et l'évolution des compétences des salariés...: UNA souhaite ainsi mener une stratégie de professionnalisation de son réseau.
- **Formation des personnels de direction** : l'objectif de ce projet est de proposer aux directeurs des structures des parcours de formation qualifiants, en lien avec leurs expériences et leurs motivations.

La diversité des structures du réseau permet d'envisager une véritable palette de parcours et de formations, répondant problématiques diverses des adhérents UNA.

- **Développement des structures de mutualisation** : le développement des coopérations et des mutualisations permettra aux structures adhérentes UNA de se regrouper dans les meilleures conditions pour être plus fortes, se donner les moyens d'exercer leur métier en respectant les nouvelles contraintes financières et légales et anticiper les évolutions du secteur.
- **Gestion et organisation des structures** : les conditions de fonctionnement et de gestion des structures ont changé de manière profonde depuis quelques années, notamment avec la loi du 2 janvier 2002. Ce projet a pour but de permettre aux structures d'adapter leurs modes de gestion afin de respecter les différentes obligations légales, de garantir leur pérennité et de financer leurs projets stratégiques.
- **Systemes d'information** : afin de s'adapter aux réalités des activités de son réseau et de prendre en compte l'arrivée de nouvelles technologies mais également de nouvelles contraintes réglementaires, UNA s'engage aujourd'hui dans la modernisation de ses systèmes d'information (architecture, matériel informatique et téléphonique, logiciel, système de télégestion, outils de mobilité...).

#### **L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles, c'est :**

- Une association militante, reconnue d'utilité publique, qui milite pour le droit fondamental pour tous d'être aidé, accompagné et soigné à domicile et la défense des valeurs de l'économie sociale et solidaire ;
- Le réseau n° 1 de l'intervention à domicile en France et en Outre-mer ;
- 1218\* services d'aide et de soins à domicile adhérents (essentiellement associatifs et services publics territoriaux) ;
- 18 familles de prestations (de l'aide à la personne fragilisée à l'intervention sociale aux familles, en passant par les soins à domicile et le ménage, bricolage aux particuliers) ;
- 805 000\*\* personnes aidées à domicile par an ;
- 144 000 professionnels\*\* ;
- 57 475 embauches réalisées et 11 610 emplois nets créés en 2006.

*\* Au 31/12/2007 - \*\* Rapport d'activité 2006*